



FICHE D'INSCRIPTION

À RETOURNER AU : PONEY-CLUB DE ST-EUSTACHE

568 – 25^{ème} AVENUE .ST- EUSTACHE, QC, J7R 4K3

450-974-0435

Courriel : aubrac@videofron.ca. Site web : www.poneyclub.ca

Nous désirons avant tout que cette expérience soit positive donc nous formons nos petits groupes en tenant compte des capacités de chacun; *Est-ce la première fois que l'enfant côtoie le monde équestre?*

.....

.....

Veillez indiquer vos préférences (2 choix) pour la journée des cours :

- Mardi P.M
- Mercredi P.M.
- Jeudi P.M.
- Vendredi P.M
- Samedi A.M ou P.M.
- Dimanche A.M

SIGNATURE PARENT :

.....

*Personne responsable pour le crédit d'impôts, veuillez souligner nom et adresse au complet.

As/sociale :

.....

Nom du cavalier :

Date de naissance : RAMQ:.....

Adresse :

Code postalVille :.....

Nom de la mère : Tél. :.....

Courriel :

Nom du père : Tél. :.....

Les sessions de 10 cours (hiver et été) sont payables au complet 30 jours avant le début de l'activité.

- Sessions de 15 cours seulement :

Possibilité d'effectuer en 2 paiements si cette option vous convient mieux

Les chèques doivent accompagner les inscriptions

** des frais de 25\$ pourront être exigés si les dates ne sont pas respectées

Aucune inscription par téléphone ou e-mail

Libeller les chèques au nom : **ÉCURIES D'AUBRAC**

2010 sessions	Cavalier	Baby	Dates des chèques**	*50\$	
14mars/26 juin*	270\$	270\$	14 février	*A rajouter lors de la première inscription de l'année à une session (1 par famille)	
	160\$	110\$	14 avril		
28 juin/4 sept.*	285\$	255\$	28 mai		
5sep. /18 déc.*	270\$	270\$	5 août		
	160\$	110\$	5 octobre		
2010 camps d'été	100\$	s/o	1 mars		Service de garde lundi /jeudi
					16h30 à 17h30 : 30\$
	260\$	s/o	1 juin		
2011					
3 jan/ 12 mars*	285\$	255\$	3 décembre.	+50\$	

Programme 2010 <i>2 sessions de 15 cours</i> <i>2 sessions de 10 cours</i>	CAVALIER 6 ANS à 16 ANS	BABY PONEY 4 ANS à 6 ANS	+ COTISATION ANNUELLE FAMILIALE
SESSION RÉGULIÈRE 3 JANVIER au 13 MARS <i>-10 semaines-</i> 14 MARS au 26 JUIN <i>-15 semaines-</i> 28 JUIN au 4 SEPTEMBRE <i>-10 semaines-</i> 5 SEPTEMBRE au 18 DÉCEMBRE <i>-15 semaines-</i> Les frères et sœurs inscrits à une même session bénéficient d'une réduction de 10% sur la deuxième inscription.			*50\$ Payable 1 fois lors de la 1 ^e inscription de l'année 2010 pour le 1 ^{er} enfant *Remise d'un chandail
STAGE RELÂCHE À LA JOURNÉE	<input type="checkbox"/> 75\$	Non offert	4 journées 9h/16H00 pas de cotisation
ACTIVITÉS SPÉCIALES D'HIVER JANVIER à MARS Forfait de 5 après-midi de jeux à poney de 14h à 16h	<input type="checkbox"/> 135\$	Non offert	ÊTRE INSCRIT À LA SESSION RÉGULIÈRE
ACTIVITÉS du DIMANCHE MARS/ JUIN OU SEPTEMBRE/DÉCEMBRE 5 entraînements de 14h à 16h			
VOLTIGE	<input type="checkbox"/> 135\$	<input type="checkbox"/> 135\$	
CARROUSEL ET SPECTACLE	<input type="checkbox"/> 135\$	Non offert	
SAUT (Niveau Galop 2)	<input type="checkbox"/> 135\$		
CAMPS ÉTÉ 5 jours de 9h à 16h 28 juin / 2 juillet 5 juillet / 9 juillet 12 juillet / 16 juillet 19 juillet / 23 juillet 26 juillet / 30 juillet 2 août / 6 août 9 août / 13 août 16 août / 20 août 23 août / 27 août	7 à 16 ANS <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$ <input type="checkbox"/> 360\$	-10% de réduction sur la 2 ^e semaine et les suivantes. Membres du Poney-club inscrits à la session d'été: -10% les escomptes ne sont pas cumulables	Pas de cotisation annuelle pour les camps d'été. Une monitrice sera sur place à partir de 8h pour l'arrivée des enfants. Service de garde payant de 16h30 à 17h30

A ce programme se rajouteront les activités facultatives :

-Les stages d'examens de galop 1 à 7.

-3 concours Défi Inter-club.

-La journée de fête d'été du poney club le Dimanche 27 Juin.

-Le Brunch de Noël du 19 Décembre 2010.

PONEY-CLUB DE ST-EUSTACHE

REMBOURSEMENT : Les frais de session seront remboursés en cas d'annulation au moins 20 jours avant le 1^{er} cours. La cotisation annuelle familiale n'est pas remboursable. Pour les inscriptions au camp d'été les frais d'inscription (100\$) ne sont pas remboursables, les frais de camp seront remboursables en cas d'annulation 30 jours avant le début du camp ou dans le cas d'un avis médical écrit.

POLITIQUE DE REPRISE DES COURS:

A l'instar des autres sports, officiellement, les cours manqués ne sont pas repris. Toutefois, si l'absence n'est pas répétitive, le club s'efforce de proposer des solutions lorsque certaines places et/ou poneys se rendent disponibles au cours de la même session.

SÉCURITÉ :

initiales : _____

Pour le bien être de nos enfants la direction du poney club se réserve le droit d'interdire l'accès au club à toute personne membre ou non qui ne respecterait pas les règles de vie du club :

- Saine camaraderie.
- Respect des consignes de sécurité envers les autres et envers les animaux du club.
- Respect de l'environnement.
- Respect des monitrices. Durant les cours nous demandons aux parents de ne pas faire d'intervention.
- Circulation à 10 km/h sur la zone du club
- **Nous demandons aux parents de ne pas se regrouper dans les allées de l'écurie, de laisser le passage libre aux enfants et leurs poneys et de tenir leurs conversations ou autres activités bruyantes bien à l'écart des lieux des cours .**

Reconnaissance des risques et renonciation: initiales : _____

A titre de participant, parent et/ou détenteur de l'autorité parentale quant à _____ (enfant d'âge mineur), je reconnais que la pratique des sports équestres et la participation aux activités de la fédération équestre du Québec comportent des risques inhérents de blessures sérieuses et je tiens indemne et libère sans restriction les propriétaires, enseignants et moniteurs de leur responsabilité à cet égard pour tout dommage, blessure et perte en découlant. Le soussigné, en son nom ou celui de son enfant et/ou pupille, reconnaît qu'il est physiquement et mentalement capable de participer à ces activités, comprend les risques inhérents aux sports équestres, reconnaît l'importance de suivre les règlements et consignes du club, des enseignements et de ses moniteurs. De plus, il s'engage à retirer immédiatement son enfant et/ou pupille, des activités du club et en avertir le personnel du club, si sont observées des conditions, situations ou procédures potentiellement dangereuses ou si la condition physique ou mentale du participant se détériorait.

Autorisations:

- La pratique de l'équitation peut entraîner des risques de blessures sérieuses. A titre de parent ou de tuteur j'autorise la personne responsable du poney club de St-Eustache à faire transporter mon enfant par les autorités compétentes dans un établissement hospitalier ou une clinique médicale.

-Lors des diverses activités du Club je ne m'oppose pas à ce que mon enfant, au même titre que d'autres, soit sur les photos ou les films, sachant que ce matériel pourrait être utilisé à des fins documentaires ou promotionnelles.

Nom du participant : Parent ou tuteur

Lieu de la signature : Date :

Signature du parent ou du tuteur :